



HAL
open science

La terminologie spontanée vs aménagée au cœur des discours sur le phénomène migratoire : le nommé et le caché

Rosa Maria Frejaville, Raphaèle Dumont, Andreia Silva

► To cite this version:

Rosa Maria Frejaville, Raphaèle Dumont, Andreia Silva. La terminologie spontanée vs aménagée au cœur des discours sur le phénomène migratoire : le nommé et le caché. Convergences et divergences dans la pratique terminologique. De la terminologie spontanée à la terminologie aménagée, 2019, 978-2-11-139385-1. ⟨hal-04608485⟩

HAL Id: hal-04608485

<https://hal.science/hal-04608485v1>

Submitted on 11 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

La terminologie spontanée vs aménagée au cœur des discours sur le phénomène migratoire : le nommé et le caché

Rosa Maria Fréjaville, Raphaële Dumont, Andreia J. O. Silva

Université Jean Monnet Saint-Étienne

La Terminologie, science des discours spécialisés, est, à l'aube de ce XXI^e siècle, un instrument utilisé par toute une série d'instances, d'institutions et d'individus à des fins diverses et variées. En effet, le politique et certaines idéologies s'approprient sa méthode pour diffuser des discours très orientés en leur donnant une caution scientifique.

1. La Terminologie : objet et enjeux

Dans le contexte politique actuel, certains domaines très sensibles, via des terminologies nouvelles spontanées vs aménagées, font l'objet d'une appropriation de part et d'autre de l'échiquier politique et médiatique dans le but de produire et de légitimer certains dogmes et de promouvoir les comportements les plus divers allant de l'acceptation au repli de soi, de la tolérance au rejet de l'autre.

Au centre de ces débats se trouve toute une terminologie associée à la question *migratoire*. Nous avons choisi cette problématique terminologique qui nous semble indissolublement liée, dans le cas français, à la diffusion de discours radicalement différents et porteurs d'idéologies très diverses. D'un côté de l'échiquier politique, ces discours se veulent précautionneux et euphémisants et visent à atténuer, voire à lisser une réalité

Mots-clés

terminologie
aménagée/spontanée

migrant

discours politique

médias

Résumé

La frontière entre terminologie spontanée et aménagée jongle entre ce qui est nommé (aménagé ?) et ce qui est caché (spontané ?). Les concepts de terminologie spontanée et de terminologie aménagée, en lien avec les problématiques sociétales et géopolitiques actuelles, feront l'objet de notre travail qui s'intéressera au traitement des phénomènes migratoires dans les discours médiatiques et politiques en France et dans une partie de l'Europe.

brûlante et parfois dérangeante, tandis qu'aux extrêmes, se diffuse une terminologie tendant à construire un discours vindicatif, excluant, voire haineux.

Dans cet univers du politiquement correct, du précautionneux, de la peur et du façonnage voire de l'écrasement de la pensée, la Terminologie, moyen sûr de promotion du multiculturalisme, ferait-elle l'apologie de l'exclusion? Serait-elle devenue l'un des outils les plus efficaces au service de la production de discours vindicatifs et d'exclusion de l'autre? La question de la perception de l'altérité se trouve ici au cœur d'une série d'enjeux sociétaux au sein desquels la Terminologie occupe une place stratégique.

1.1. La Théorie générale de la terminologie: l'importance du nommé

Soulignons d'emblée l'importance que la Théorie générale de la terminologie (TGT) a, aujourd'hui encore, dans les programmes d'aménagement terminologique.

La TGT est, nous le savons, prescriptive et normative. Elle préconise le choix de concepts et de dénominations soumis aux principes de l'univocité, de la précision du référent et de la clarté de la communication: un concept pour une dénomination unique dans un domaine bien étanche. Elle n'accorde donc pas d'attention particulière au fonctionnement linguistique et descriptif du terme dans les actes communicatifs.

La TGT a été fondamentale pour la normalisation de terminologies dont les spécialistes des domaines avaient besoin pour pouvoir communiquer de manière univoque et sans ambiguïté.

En ce sens, beaucoup d'institutions ont produit des travaux de normalisation terminologique comme c'est le cas de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) à l'origine de normes techniques, de processus de normalisation conceptuelle et de dénominations internationales; c'est le cas également des comités internationaux de normalisation (AFNOR), des groupes d'experts du dispositif d'enrichissement de la langue française (Gouvernement français) ou des instances de l'UE, du HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés) et de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), parmi de nombreuses autres. Les politiques linguistiques peuvent aussi s'intégrer dans ce mouvement avec des actions concrètes au niveau de la normalisation linguistique et culturelle dans un cadre régional et même national.

1.2. De la TCT aux besoins de communication de la connaissance à l'échelle planétaire

Après les travaux pionniers de Wüster, dont la thèse fut publiée en 1931 (*Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in Elektrotechnik*), la Terminologie a parcouru un long chemin, accompagnant les changements sociétaux et les mécanismes de production de la société de la connaissance, dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont un des éléments majeurs de la mise en place de la mondialisation et l'internationalisation des biens, des personnes et des cultures.

La Terminologie, dans cet élan planétaire, s'est elle aussi diversifiée du fait de l'avènement de nouveaux paradigmes de recherche comme la Théorie communicative de la Terminologie (TCT), la Terminologie cognitive, la Socioterminologie ou la Terminologie culturelle, entre autres. Aujourd'hui, avec l'évolution exponentielle de l'information et de la communication et dans un contexte d'innovation permanente, il serait difficile de tenir compte d'un seul courant terminologique.

La TCT (cf. travaux de Maria Teresa Cabré) est le modèle qui nous aide le mieux à comprendre et à analyser les bouleversements terminologiques qui se succèdent depuis près de trente ans. Dans ce contexte, le multilinguisme, le pluriculturalisme et la multiculturalité avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont les fondements de cette société du nouveau millénaire.

On constate aussi que si la Terminologie de l'école de Vienne tenait compte des besoins d'harmonisation des concepts/termes et avait pour objectif de déterminer clairement les frontières entre domaines, la TCT, en revanche, se focalise plus spécifiquement sur la dimension communicative de la terminologie en tant qu'ensemble d'unités de connaissance et d'unités linguistiques actualisées dans les discours spécialisés.

Comme l'ont montré les travaux de Guespin (1976), Cabré (1993; 1999; 2002; 2009) et Conceição (1997; 1999), les dimensions cognitive, linguistique et socio-communicative de l'unité terminologique attestent de son importance dans le processus de développement de la connaissance, de la créativité lexicale harmonisée et de la diversité des circuits de communication spécialisée pour la construction d'une société avertie, culturellement bien informée et professionnellement bien formée. La Terminologie doit accomplir ainsi avec succès sa double fonction de représentation et de diffusion des savoirs.

1.3. Terminologie aménagée et terminologie spontanée: contributions et enjeux

La terminologie dite aménagée, produit de choix consensuels, contribue à la stabilité des fondements d'un domaine. Des institutions engagées dans une politique linguistique peuvent la mener d'une manière explicite ou bien implicite. Dans ce dernier cas se trouve, par exemple, l'action du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

La terminologie *spontanée* surgit parce que, dans des domaines nouveaux qui évoluent à grands pas, les besoins en terminologie sont énormes. Il est bien vrai qu'à mesure que les connaissances se développent, de nouvelles terminologies apparaissent. Ces dernières surgissent aujourd'hui dans des textes et des discours diffusés à grande échelle et par des agents qui ne sont pas toujours les spécialistes du domaine.

Ainsi naît la variation terminologique, fruit de différentes situations de communication et de différentes perspectives, un même objet de recherche pouvant être traité par des acteurs divers, scientifiques, politiques, juridiques, institutionnels, nationaux ou internationaux, etc. Rappelons que la variation d'un terme peut être dénominative, conceptuelle et polysémique. Ce phénomène provoque souvent la production de terminologies spontanées: c'est ainsi que surgit la créativité par dérivation à partir des termes génériques du domaine (la « migration circulaire » par opposition à « migration de transit », un souhait de dénomination en quête de conceptualisation) ou par analogie avec d'autres domaines en vue d'une néologie d'habillage (« crise des migrants », « menace des migrants » pour une catégorisation péjorative du phénomène) ou par des emprunts (« a selva de Calais », pour le portugais, par exemple).

Si nous prenons le cas de la migration, nous nous intéresserons, d'une part, au rôle prépondérant joué, dans les circuits de communication, par le discours politique et le discours journalistique (promoteurs de terminologies en apparence « spontanées » dont des retombées sur les *fake news* sont loin d'être anodines), discours qui s'imposent nettement dans la construction terminologique du domaine de la Migration (au-delà même

de la spécialité du domaine); de l'autre, nous analyserons les efforts d'aménagement terminologique menés conjointement par les organismes institutionnels et le Droit pour restaurer une véritable conceptualisation du phénomène migratoire.

2. Les migrants : une terminologie aménagée ou spontanée ?

Les phénomènes migratoires focalisent, depuis quelque temps déjà, une grande partie de l'attention internationale. Au-delà de la « crise migratoire », thématique qui semble occuper bon nombre de discours médiatiques et politiques, il semblerait que cette crise soit aussi sémantique, une véritable « crise des mots » qui contribue à brouiller une problématique déjà complexe. Notons, en tout premier lieu, que si les discours et les termes prolifèrent autour de cette question, l'absence de mots du côté des migrants eux-mêmes, dont la parole est bien peu relayée, est assez criante. On parle beaucoup des migrants mais peu sont ceux à qui l'on donne véritablement la parole. Ce qui frappe, en outre, lorsque l'on aborde la question des migrations et des migrants, ce sont les incertitudes sémantiques qui existent actuellement autour d'un phénomène en constante évolution. La dimension mouvante des questions migratoires provoque, en effet, des changements importants sur le plan terminologique (Kovacs, 2017), changements qui s'accompagnent bien souvent d'un véritable flou sémantique. Ces incertitudes terminologiques, relayées par les médias et les discours politiques, contribuent à la prolifération d'idées fausses et de généralités susceptibles de nuire à une approche objective de la problématique migratoire.

2.1. La terminologie des migrants dans les textes des organismes officiels

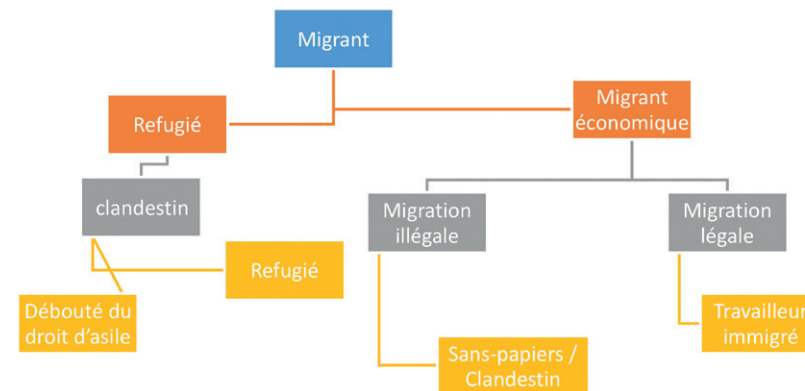
À l'heure actuelle, plusieurs institutions internationales exercent leurs compétences autour de la question migratoire. Pensons, par exemple, au travail de la Commission européenne dans ce domaine, mais également du HCR, de l'OIM ou bien encore de l'UNESCO, entre autres. Toutes ces institutions utilisent une terminologie normalisée pour évoquer et traiter des phénomènes migratoires. Parmi les termes communément admis et employés dans le domaine des migrations et qui appartiennent à une terminologie normalisée, les plus fréquents sont les suivants : «apatride», «demandeur d'asile», «migrant», «personne déplacée» et «réfugié». Il est à noter que ce dernier terme a été très précisément défini dans la Convention de Genève de 1951 qui stipule que doit être considéré comme réfugié toute personne «Qui, par suite d'événements survenus avant le 1^{er} janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner». Ce terme possède donc, de fait, une véritable assise juridique.

Les termes mentionnés ci-dessus apparaissent dans les divers glossaires publiés par les institutions susnommées : pensons, par exemple, au *Glossaire de la migration*, publié par l'OIM, ou au *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations*, édité par la Commission européenne.

Ces différentes contributions institutionnelles autour du vocabulaire des migrations prouvent bien qu'il existe un cadre juridique international autour de cette question, ainsi qu'une tentative pour trouver un ancrage commun pouvant permettre la coopération internationale dans ce domaine.

Notons, par ailleurs, que le terme *migrant* est un terme générique. Bien souvent, d'autres termes lui sont associés afin de permettre d'en affiner le sens, de définir plus précisément le contexte et la nature de la migration en question. Nous trouvons ainsi, dans le *Glossaire 2.0 sur l'asile et les migrations* pas moins de dix extensions associées au terme *migrant* et qui permettent de préciser les caractéristiques de la migration : migrant «de courte durée», migrant «de la deuxième génération», migrant «de longue durée», migrant «économique», migrant «en séjour irrégulier», migrant «en transit», migrant «forcé», migrant «hautement qualifié», migrant «poussé par des raisons environnementales», migrant «travailleur». Ces différents termes (souvent des phraséologismes) montrent combien est complexe la question des migrations et à quel point l'origine et la nature des phénomènes migratoires sont diverses et variées. Cette première constatation prouve également à quel point une détermination précise des contours de la migration permet de prendre conscience de l'ampleur et de la difficulté d'un phénomène complexe, durable et dont les caractéristiques sont aussi diverses que l'origine et les parcours des migrants.

Nous avons cru bon de dessiner l'arborescence suivante, réalisée à partir de l'analyse des différents parcours liés aux migrations; elle permet tout à la fois de rendre compte des situations très diverses des migrants tout en tentant de rendre le plus lisible possible ce phénomène.



Nous sommes parties, pour ce faire, de la distinction la plus couramment admise entre le *réfugié*, dont les motivations entreraient davantage dans le champ du «politique», et le *migrant économique*, poussé, de fait, par des raisons liées à l'amélioration de ses conditions de vie d'un point de vue pécuniaire. Le réfugié devient, de fait, *demandeur d'asile* au moment où il arrive dans le pays d'accueil, l'expression désignant un processus à l'issue duquel soit le migrant obtient le statut de réfugié qui lui permet de rester dans le pays qui lui a accordé ce statut, soit il est considéré comme *débouté du droit d'asile*, si ce statut

lui a été refusé par le pays d'accueil. Du côté des *migrants économiques*, nous pouvons considérer deux branches distinctes: la migration légale et l'illégale. Si la migration est considérée comme légale, le migrant devient alors *travailleur immigré*. S'il reste dans le pays d'accueil de façon illégale, il est alors considéré comme *clandestin* ou *sans-papiers* (les expressions varient selon les époques et les contextes et des « effets de mode » jouent en faveur de l'un ou l'autre terme), rejoignant ainsi le débouté du droit d'asile qui choisirait de rester en France.

À l'ampleur des flux migratoires que le monde a connus ces dernières années s'ajoute la diversité des catégories de migrants. Qu'ils soient réfugiés, travailleurs transfrontaliers, saisonniers, binationaux, demandeurs d'asile ou bien encore clandestins ou sans-papiers, ces termes différencient des catégories qui n'envisagent pas toutes la même perspective à l'heure d'aborder les phénomènes migratoires. Cette terminologie emprunte, en effet, à différentes disciplines comme la géographie, la sociologie, la démographie ou bien encore le droit. Cette diversification des disciplines impliquées dans les questions migratoires contribue à rendre plus vaste encore le domaine terminologique qui leur est lié.

En outre, et pour ajouter un peu plus à la difficulté et au flou terminologique, le domaine de la migration a connu, depuis vingt ans, une « évolution sémantique et juridique » (Mazzella, 2016) qui a contribué à diversifier et à amplifier les catégories de migrants. Les réalités environnementales qui sont les nôtres aujourd'hui nous obligent par exemple à considérer comme une migration à part celle qui concerne les réfugiés climatiques. Mais, là encore, les catégories se croisent et s'entrechoquent car il est compliqué, dans les faits, de déterminer la catégorie précise à laquelle appartient un migrant dont le travail est remis en question par des problématiques d'ordre environnemental et qui est contraint de quitter son pays.

3. Une terminologie à la dérive

3.1. Un contexte historique et son implication dans la fabrication et l'actualisation des termes

En tout premier lieu, il semblerait que les termes *migration* et *migrant* soient, en France, des termes chargés de connotations politiques et idéologiques bien ancrées depuis la fin du xx^e siècle. Si l'on en croit Jean Quatremer (2015), le terme « migrant renvoie lui-même à "immigrant", connoté négativement en France ».

Afin de saisir toute la complexité du phénomène migratoire, son utilisation à des fins politiques et idéologiques ainsi que la problématique terminologique qui le sous-tend, il faut tout d'abord admettre que les discours construits aujourd'hui autour de la migration doivent beaucoup au contexte des années 80 (Battegay et Boubeker, 1993). Selon ces deux auteurs, dès la fin des années 70 s'est produit une médiatisation de l'immigration (maghrébine en particulier) qui, rapidement, est devenue sujet de controverse et véritable enjeu idéologique dans les médias et les discours politiques. Dès cette époque, on parle, dans les journaux, de « problème de l'immigration » et un climat social anti-immigré se fait de plus en plus prégnant dans la société française. C'est d'ailleurs à cette époque qu'a lieu le premier rapprochement sémantique entre « maghrébin » et « musulman »,

amalgame qui, depuis, n'a cessé de se manifester et de se diffuser au sein des différents discours. C'est à partir de ce moment-là également que les médias se mettent à utiliser couramment l'expression de « communauté arabo-musulmane » qui, loin d'être anodine, conditionne la façon d'envisager les immigrés, qu'ils soient de première ou de seconde génération. En 1983, la marche des beurs entre de plain-pied dans l'espace médiatique et, avec elle, une France « Black, Blanc, Beur » qui se veut ouverte et tolérante. D'autres initiatives voient le jour dans les années qui suivent (dont le mouvement « Touche pas à mon pote » en 1985), initiatives qui visent à impliquer toutes les communautés dans la construction d'une société plurielle. Toutefois, dans ces mêmes années, les discours liant Islam et fanatisme se renforcent; les « beurs » redeviennent « arabo-musulmans ». Cet amalgame, né de la dramatisation de certains événements par le discours médiatique, aura des conséquences que nous pouvons mesurer aujourd'hui encore, dans le débat public. La suspicion, la *lepénisation des esprits* imprènera fortement, dès lors, le traitement de la question migratoire.

3.2. Le discours politique ou journalistique, faiseurs de terminologies spontanées ?

Un phénomène singulier mérite d'être mentionné à l'heure d'évoquer la question des discours et leur place dans l'espace public: l'occupation de l'espace médiatique par les discours politiques et l'opinion publique – via les sondages d'opinion qui servent eux-mêmes à légitimer les discours politiques – est un élément important qui permet de comprendre et d'expliquer de quelle façon « l'État cherche à s'emparer de l'espace public et à devenir la source privilégiée des médias, renforçant ainsi son potentiel à "gérer" les médias et les crises de société » (Tavernier, 2001). Notre société, adepte de l'actualité-spectacle et de l'immédiateté, favorise largement la circulation tous azimuts et en continu de l'information.

Certains phénomènes méritent tout particulièrement d'être explicités. Notons, entre autres, la focalisation dont font l'objet, dans les médias, certains faits d'actualité. En outre, force est de constater la tendance, dans les médias, à la mise en récit du fait divers, où ce dernier tend à faire l'actualité permanente; on assiste, dès lors, à de véritables campagnes de communication qui ont peu à voir avec le journalisme d'investigation. Le ressassement, en boucle, des mêmes événements et des mêmes images, la simplification des faits, les petites phrases « choc », l'emploi de termes forts – tels des slogans susceptibles de rester gravés dans les esprits – véhiculant des stéréotypes et facilitant l'amalgame sont autant d'éléments qui caractérisent cette actualité-spectacle. Cette tendance des médias à « s'adresser à l'émotion plutôt qu'à la raison » pour capter l'auditoire (Charaudeau, 2006) fait partie, selon cet auteur, d'une véritable « stratégie de dramatisation ». Les médias, en ce sens, apparaissent comme la caisse de résonance du discours politique. Ceci est particulièrement vrai, nous allons le voir, dans le cas du traitement des questions migratoires.

3.3. Le cas des migrants, quelques constations

La problématique des migrants, telle qu'elle apparaît dans les discours politiques et médiatiques, semble faire l'objet d'un certain nombre de déformations. Il existe en effet un décalage certain entre les chiffres de la migration – les non-nationaux représenteraient en moyenne 7 % de la population de l'UE et 5,9 % de la population totale en France – et la

rhétorique employée pour s'y référer (on entend souvent parler, dans les médias, d'« afflux de migrants », de « frontières passoires », voire d'« invasion »).

Par ailleurs, le manichéisme des discours est tout à fait sensible, en particulier depuis la crise des migrants de 2015, discours tiraillés entre deux visions totalement opposées. Le migrant est tantôt victime (*déplacé, réfugié*), tantôt délinquant (*sans-papiers, clandestin, illégal*); il est tour à tour considéré comme bénéfique, profit, notamment dans les discours à dimension démographique et utilitariste, ou bien au contraire comme risque pour la prospérité économique des pays d'accueil (c'est alors l'impossibilité à « accueillir toute la misère du monde », suggérée par Michel Rocard en 1989, qui est reprise en chœur par des politiques de tous bords). Enfin, face à l'héroïsation de quelques individus et à la mythification du parcours de ces populations déplacées (les médias ont beaucoup parlé, durant l'été 2018, de l'« épopée de l'Aquarius », du « périple » ou de l'« Odyssée des migrants »), le migrant est vu comme une menace à la sécurité des pays: l'amalgame ici est clair entre le migrant et le terroriste, et l'idée d'un « ennemi intérieur » est également très présente.

L'approche très souvent sécuritaire du phénomène politique à laquelle s'ajoute une politisation de la question crée une véritable confusion sémantique au moment d'évoquer les questions migratoires. D'où, selon Samuel Abettan, la « nécessité de sortir du discours politique » afin que la terminologie puisse « refléter la complexité du phénomène » (Abettan, 2016).

3.4. Données et mises en perspective

Notre recherche a donc porté sur la terminologie de la migration: il s'est agi de découvrir quels étaient les termes utilisés aujourd'hui pour évoquer les phénomènes migratoires et ce, aussi bien dans les discours politiques et journalistiques qu'au sein des institutions chargées de cette question. Il s'est avéré assez rapidement que les termes *migrant, réfugié* et *demandeur d'asile* étaient les termes les plus fréquemment utilisés par ces différentes instances¹. Sur le plan technique, nous avons procédé à cette étude en faisant une recherche en plusieurs temps: tout d'abord en se focalisant sur les termes isolés, puis en recherchant ces mêmes termes par collocation ainsi qu'en cooccurrence.

Notre première recherche a porté sur les sites institutionnels suivants: UNESCO, Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme d'une part et pour les réfugiés d'autre part, ainsi que sur la page web de l'OIM. Nous avons également cherché l'information sur le site officiel des Nations unies et sur celui de l'UE. La première constatation que nous avons faite est que le terme *réfugié* se trouve, le plus souvent, associé aux réfugiés rohingyas ou syriens et que les termes *migration* et *migrant* se trouvent davantage liés aux tentatives de franchissement de la Méditerranée.

Par ailleurs, notre étude a porté sur un échantillon de journaux français, portugais, espagnols et italiens. Cet échantillonnage, prélevé uniquement dans les journaux en ligne de l'année en cours, a été réalisé sur la base de la plus grande équité gauche/droite: nous avons en effet sélectionné, pour chacun de ces pays, des périodiques dont la tendance politique reflétait les deux parties de l'échiquier politique. En ce qui concerne la presse française nous avons sélectionné deux journaux représentatifs de la droite (*L'Express* et *Le Figaro*) et

1. Cf. Graphique I.

deux journaux de gauche (*Le Monde* et *Libération*). Du côté portugais, nous avons choisi les journaux *Expresso* et *Observador*, situés plutôt à droite et *Público* et *Visão*, considérés comme étant plutôt de gauche. Pour ce qui est de la presse espagnole, notre choix s'est porté, à droite, sur *El Mundo* et *ABC*; à gauche sur *El País* (plutôt de centre-gauche). Enfin *Il Corriere della sera* et *Il Giornale* ont été choisis pour illustrer la droite italienne, tandis que *La Repubblica* et *La Stampa* nous ont permis d'avoir la vision d'une presse de gauche.

À l'issue de notre analyse, nos constats ont été les suivants: le terme *migrant* est celui qui réunit le plus grand nombre d'occurrences dans la presse française, droite et gauche confondues. La seconde place revient au terme *réfugié* qui cumule un total de 39 000 occurrences dans *Le Monde* contre 18 700 dans *L'Express*. Par ailleurs, le terme *demandeur d'asile* apparaît de manière très résiduelle dans la presse de droite (4 030 occurrences dans *Le Figaro*) si l'on compare avec les occurrences relevées dans la presse de gauche (20 400 dans *Le Monde*)¹.

En ce qui concerne les recherches effectuées au sein de la presse en ligne portugaise, les résultats diffèrent sensiblement des précédents. Seul le journal de droite *Observador* utilise fréquemment le terme *migrante* (30 400 occurrences). À l'inverse, la presse de gauche ne l'utilise quasiment pas (5 450 occurrences dans le journal *Publico* et 1 070 dans *Visão*). En revanche, le terme *refugiado* apparaît fréquemment dans les journaux portugais analysés (28 200 occurrences dans *Observador* et 28 600 dans *Publico*); la distinction droite/gauche ne nous a donc pas paru pertinente pour analyser l'emploi de ce terme. Ce dernier, en effet, ne semble pas connoté idéologiquement parlant dans le contexte portugais. Enfin, notre dernier constat a été le suivant: le terme *requerente de asilo* est pratiquement absent de l'ensemble de la presse portugaise analysée².

Pour ce qui est de la presse espagnole, seul le site d'*El País* utilise à profusion le terme *migrante* (289 000 occurrences contre 7 050 sur le site d'*El Mundo*). Le terme *refugiado* est utilisé à une fréquence plus au moins équivalente dans l'ensemble des journaux espagnols analysés. Quant à *requerente de asilo*, il est beaucoup plus fréquemment utilisé dans le journal *El País* que dans les autres journaux. Nous pouvons donc conclure que la question migratoire, bien que présente dans le débat politique espagnol, intéresse davantage un public de centre-gauche, probablement plus sensible à ces questions³.

Enfin, dans la presse italienne en ligne, nous constatons que c'est le terme *migranti* qui s'impose dans les journaux de droite comme de gauche: nous avons ainsi relevé 468 000 occurrences dans le journal *Il Corriere della sera* et 298 000 dans *La Stampa*. Quant aux termes *rifugiati* et *richiedenti asilo*, ils sont beaucoup moins présents que le terme générique *migranti* dans les journaux sur lesquels ont porté nos recherches⁴.

Parallèlement aux observations effectuées au sein de la presse en ligne, nous avons mené l'enquête au moyen du moteur de recherche Google. Nous avons vérifié, dans ce cas, le nombre d'occurrences des termes précédemment cités. Le constat a été le suivant: le terme *migrant*, avec 85 % des occurrences, est le plus fréquemment employé. Loin derrière, avec seulement 13 % des occurrences, c'est le terme *réfugié* qui apparaît. Enfin,

1. Cf. Graphique II.
2. Cf. Graphique III.
3. Cf. Graphique IV.
4. Cf. Graphique V.

le terme *demandeur d'asile*, qui recueille uniquement 2 % des emplois, semble être utilisé de façon très marginale pour évoquer les questions migratoires. Nous avons également effectué une recherche de cooccurrences. Pour ce faire, deux méthodes ont été utilisées : tout d'abord une recherche permettant de trouver deux termes donnés sur une même page web ; en second lieu, nous avons recherché deux termes donnés apparaissant dans une même page et de manière contiguë.

Pour ce qui est de la première méthode, les résultats les plus frappants concernent la recherche des termes « migrant » et « agression » (14 000 000 occurrences), « invasion » et « migrants » (23 900 000 occurrences) ou bien encore « crise » et « migrants » (27 600 000 occurrences). Par ailleurs, à chaque entrée de termes clés dans Google, celui-ci nous proposait de nouvelles suggestions de recherche. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir entré les termes « migrant » et « violeur » (675 000 occurrences), Google nous a proposé la liste des suggestions suivantes : « 95 % des migrants sont des hommes célibataires », « agression par des migrants », « Calais migrants agression », « loi sur les migrants en Europe », « nombre de migrants à Calais 2017 », « migrants invasion », « migrant invasion Europe » et « Allemagne migrants ». Pour ce qui est des termes « invasion » et « migrants », le moteur de recherche nous a proposé : « invasion de migrants en Europe », « ce qu'on nous cache sur les migrants », « les migrants dehors », « invasion de l'Europe par les musulmans », « non aux migrants pétition », « anti migrant France », « invasion islamique en France » et « stop migrants Alpes ». Loin d'être anodines, ces listes de suggestions offrent une véritable caisse de résonance à une certaine terminologie qui, par écho, semble se démultiplier à l'infini, autoalimentant, de fait, un discours haineux et discriminatoire.

Cette terminologie spontanée liée aux questions migratoires associée à quantités d'amalgames terminologiques ainsi qu'à un véritable flou sémantique est également reprise en écho par d'autres types de discours. Parmi les plus frappants, nous pouvons mentionner les infox, les *hoax*, les intox, les post-vérités ou encore la réinformation¹. Ces discours, loin de rendre le sujet des migrations plus intelligible, contribuent à créer de la confusion et à rendre plus visible encore une idéologie haineuse. Les exemples suivants, trouvés au gré de nos recherches, parlent d'eux-mêmes : « le migrant terroriste » ; « migrant de l'État islamique » ; « le migrant violeur d'européennes » ; « le migrant musulman, qui refuse l'aide alimentaire non halal » ; le migrant qui « envahit » l'Europe et viendra bientôt « remplacer » les Européens ; le migrant « assisté », qui vit avec les aides sociales, etc., autant d'affirmations erronées et dangereuses qui circulent librement sur la toile. Ces discours sont en effet diffusés à large échelle via les réseaux sociaux et à travers des photos, des vidéos et des articles (le plus souvent, il s'agit d'une information sortie de son contexte et adaptée selon les besoins) avec un but précis : celui de véhiculer un discours de haine, de xénophobie et de racisme, conduisant à une déshumanisation du phénomène migratoire.

Enfin, notre recherche a porté sur les discours politiques. Pour ce faire, nous avons enquêté auprès des sites de campagne des différents candidats à l'élection présidentielle française de 2017. Nous avons constaté qu'il existait des différences dans la terminologie utilisée par les partis de gauche et de droite. Du côté de la droite française, nous avons repéré quelques exemples intéressants : Marine Le Pen semble favoriser largement l'utilisation

1. <http://www.infomigrants.net/fr/post/6802/comment-les-intox-fabriquent-des-stereotypes-racistes-sur-les-migrants?ref=fb_i>.

des termes « immigration » et « immigrant », ce qui ne saurait nous étonner si l'on prend en compte la connotation négative dont pâtissent ces termes en France. Entre autres expressions, nous trouvons, sur son site de campagne, les exemples suivants : « retrouver des frontières qui protègent et en finir avec l'immigration incontrôlée », « immigration légale » et « pompes aspirantes de l'immigration ». Nicolas Dupont-Aignan évoque, quant à lui, un « plafond d'immigration » et suggère d'« éloigner immédiatement les demandeurs d'asile déboutés », expression, s'il en faut, qui fait du migrant un être indésirable dont il faudrait se défaire au plus vite. Jacques Cheminade parle de « régulation de l'immigration » et François Fillon d'« immigration clandestine » et de « placement en rétention », mettant ainsi l'accent sur la dimension illégale des migrations.

Du côté de la gauche française, nous avons pu constater qu'elle utilise des termes plus spécifiques et davantage ancrés juridiquement. Ces discours placent le migrant au centre d'une problématique vaste et complexe. Benoît Hamon évoque ainsi « l'instauration d'un visa humanitaire » destiné « aux personnes en situation de détresse humanitaire ». Philippe Poutou et Nathalie Arthaud se prononcent en faveur de « l'accueil de tous les migrants ». Quant au parti de Jean-Luc Mélenchon, il semble s'être particulièrement intéressé aux phénomènes migratoires : on trouve en effet, sur le site de campagne du parti, un livret intitulé « Respecter les migrants, régler les causes de migrations », au sein duquel apparaît une profusion de termes liés à la problématique migratoire, chose peu habituelle dans les discours des candidats. Entre autres, nous pouvons citer les expressions suivantes, qui donnent la mesure de la complexité de cette question : « accueillir les migrants », « migrations humaines », « personnes victimes de migration forcée », « réfugié », « demandeur d'asile », « personnes déplacées », « apatrides », « afflux migratoire », « déplacés forcés mondiaux », « déplacement forcé des populations », « statut des réfugiés », « crise migratoire », « accueil des réfugiés », « gestion des migrants », « personnes en situation irrégulière », « frontière migratoire », « phénomènes migratoires », « solde migratoire », « personnes immigrées », « contrôles migratoires », « personnes reconduites dans leur pays d'origine », « droit d'asile », « réfugiés climatiques », « déplacés (migrants, exilés, demandeurs d'asile) », « accompagnement des migrants », « dispositif d'accueil pour les migrants », « retour des réfugiés », « travailleurs sans papiers », « mineurs isolés étrangers », etc.

Malgré ces différences, certains spécialistes suggèrent « qu'un discours politique dominant va s'ancrer au sein des partis du gouvernement et contribuer à rendre plus floues les différences entre la gauche et la droite » (Cornuau et Dunezat, 2008). Le terme *migrant* est le plus fréquemment employé, tous discours confondus. Or, il s'agit d'un terme englobant qui a tendance à fondre en une seule catégorie des cas très divers, voire à euphémiser des situations tragiques ; par association de termes, le migrant est ainsi automatiquement associé au migrant économique qui ne représente pourtant qu'une catégorie parmi d'autres. Selon Barry Malone, journaliste d'Al-Jazeera, *migrant* est un « terme parapluie » qui « ne suffit désormais plus à décrire l'horreur qui se déroule en mer Méditerranée. Il a évolué depuis ses définitions de dictionnaire pour devenir un outil péjoratif qui déshumanise et distance » (Malone, 2015). Parler de *migrant*, c'est rester dans un flou sémantique (le clandestin est susceptible d'être expulsé, le réfugié est régularisable), c'est condamner celui qui se déplace à une certaine forme d'errance. On remarquera, d'ailleurs, que le terme *exilé* n'apparaît quasiment jamais pour se référer aux questions migratoires et à la trajectoire

des personnes déplacées : parler d'*exilé* c'est se placer du côté de celui qui fuit son pays, perspective qui semble étrangère à nos points de vue euro-centrés.

Ces termes dessinent de véritables frontières sémantiques et idéologiques mais créent aussi des stéréotypes et des amalgames. Parler de *clandestin*, d'*immigration clandestine* et de *sans papiers*, c'est mettre l'accent sur le délit ; parler d'*étranger* c'est placer l'Autre dans une altérité qui stigmatise – étranger/étrangeté –, cantonner l'Autre à une appartenance – géographique ou ethnique – figée et excluante. Les migrants sont ainsi catégorisés au gré des discours politiques et des messages véhiculés : ils sont perçus comme une catastrophe et une menace lorsqu'ils sont associés à des termes et des expressions comme celles que nous avons pu relever au cours de nos recherches : « vagues de migrants », « afflux de migrants », « frontières passoires », migration comparée à une « canalisation qui explose » (N. Sarkozy), risque « d'appel d'air » créé par les entrées de migrants dans les pays d'accueil. L'animalisation liée à ces mouvements de population est une figure de rhétorique récurrente : on relèvera, par exemple, « la nuée de migrants » (D. Cameron), la question du « tri », la « jungle de Calais » ; plus dégradant encore, le démantèlement du camp de migrants de Calais susceptible d'« éparpiller la poussière » (M. Maréchal Le Pen).

Conclusion

La thématique de la migration vit indéniablement au gré du discours politique et du discours journalistique. L'interaction entre ces deux types de discours crée une amplification et une modification du fait divers qui devient actualité et se transforme en événement par le biais de véritables campagnes de communication. Il résulte de cette métamorphose que, dans le cas des questions migratoires, un grand flou vient gêner la perception que nous avons de cette problématique.

La terminologie de la migration se trouve affectée par ce phénomène. Il existe, au départ, des termes recommandés par des organismes officiels. Le droit international s'efforce d'accompagner cette harmonisation mais il se heurte à une problématique singulière : les termes sont précis, mais ils sont toutefois entourés d'une grande incertitude sémantique créée par l'influence directe des discours journalistiques et politiques qui sont, eux-mêmes, le reflet d'enjeux nationaux et internationaux qui dépassent largement la seule question migratoire. De là, le paradoxe qui se fait jour dans la société actuelle : s'il existe une terminologie de promotion de la migration, il existe, en retour, une terminologie destinée à la combattre. Cette terminologie de la migration serait-elle, dès lors, un domaine composite en construction ?

En tout état de cause, ce va-et-vient entre production terminologique spontanée et aménagée affecte la fonction de la Terminologie dans la mesure où la représentation de l'ensemble de la connaissance sur la migration s'est complexifiée via un transfert sémantique inadéquat.

Sommes-nous passés d'une terminologie spontanée à une terminologie aménagée ou est-ce au phénomène inverse auquel nous sommes en train d'assister ? Nous arrivons, au terme de notre analyse, à la conclusion suivante : la terminologie aménagée a été un point de départ dans la définition des phénomènes migratoires. Toutefois, parallèlement

à cette tentative de normalisation, c'est toute une terminologie spontanée qui imprègne les discours, terminologie spontanée qui tend, de fait, à devenir la norme.

Références bibliographiques

- ABETTAN, Samuel (2016), « Migrants, mi-hommes : la déshumanisation verbale », *La plume dauphine*, URL : <<http://laplumedauphine.fr/2016/02/25/migrant-mi-homme-la-deshumanisation-verbale/>>.
- BADIE, Bertrand, BRAUMAN, Rony, DECAUX, Emmanuel, WITHOL DE WENDEN, Catherine, DEVIN Guillaume (2008), *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale*, Paris, La Découverte.
- BATTEGAY, Alain, BOUBEKER, Ahmed (1993), *Les images publiques de l'immigration*, Paris, L'Harmattan.
- BERNARDOT, Marc (2011), « Qui sont les indésirables : la production des catégories du refoulement », in JAEGER, Marcel (éd.), *Usagers ou citoyens : de l'usage des catégories en action sociale et médico-sociale*, Paris, Dunod, p. 101-114.
- BIGO, Didier (1998), « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures et conflits*, n° 31-32, p. 13-38.
- BOULANGER, Jean-Claude (1984), « Quelques observations sur l'innovation lexicale spontanée et sur l'innovation lexicale planifiée », *La Banque de Mots*, n° 27, p. 3-29.
- CABRÉ, Maria Teresa (1993), *La terminologia : teoria, metodologia, aplicaciones*, Barcelona, Editorial Antártida/Empúries.
- CABRÉ, Maria Teresa (1999), *La terminologia : representación y comunicación*, Barcelona, IULA.
- CABRÉ, Maria Teresa (2002), « Una nueva teoría de la terminología : de la denominación a la comunicación », *Terminologia, desenvolvimento e identidade nacional*, VI Sipiósio Ibero-Americano de Terminologia, Lisboa, Colibri/ILTEC, p. 41-60 .
- CABRÉ, Maria Teresa (2009), « La teoría comunicativa de la terminología, una aproximación lingüística », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XIV, p. 9-15.
- CAMLONG, André (1996), *Méthode d'analyse lexicale textuelle et discursive*, Paris, Ophrys.
- CANDEL, Danielle (1983), « Réflexions sur l'utilisation de textes scientifiques dans un dictionnaire de langue », *Études de linguistique appliquée*, n° 51, p. 21-33.

CHARAUDEAU, Patrick (1983), *Langage et discours; éléments de sémiolinguistique*, Paris, Hachette.

CHARAUDEAU, Patrick (2006), « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen*, n° 22, URL: <<https://journals.openedition.org/semen/2793>>

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (1997), « La mémoire des termes: analyse conceptuelle », *Actes de la Mémoire des mots*, 5^e journées scientifiques du réseau Lexicologie, Terminologie et Traduction de l'AUPELF-UREF, Tunis, p. 35-48.

CONCEIÇÃO, Manuel Célio (1999), « Terminologie et transmission du savoir: (re)construction de concepts », *Dyalang, Sémantique des termes et construction de connaissances*, Rouen, PUR, p. 69-84.

CONDAMINES, Anne (1995), « Analyse de textes spécialisés pour le recueil de données terminologiques », *Terminologies Nouvelles*, n° 14, p. 35-42.

CONDAMINES, Anne (2005), « Linguistique de corpus et terminologie », *La Terminologie: nature et enjeux, Langages*, n° 157, p. 36-47.

CORNUAU, Frédérique, DUNEZAT, Xavier (2008), « L'immigration en France: concepts, contours et politiques », *Espace populations sociétés*, p. 331-352, URL: <<https://journals.openedition.org/eps/3330>>.

DAILLE, Béatrice, HABERT, Benoît, JACQUEMIN, Christian, ROYAUTÉ, Jean (1996), « Empirical observation of term variation and principles for their description », *Terminology*, Amsterdam, John Benjamin Publishing Company, 3(2), p. 197-258.

DAVIER, Lucile (2009), « Polyphonie dans le discours journalistique: une étude comparative de la presse anglophone et francophone », *ASp*, 56, p. 67-88.

DEPECKER, Loïc (2002), *Entre signe et concept: éléments de terminologie générale*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

FRÉJAVILLE, Rosa-Maria (2011), *La Pollution: histoire, discours et terminologie – Méthodologie pour l'analyse de langages spécialisés et la structuration de dictionnaires terminologiques bilingues*, U.S.A, EUE.

GUESPIN, Louis et al (1976), « Typologie du discours politique », *Langages*, n° 41, p. 35-48.

GOBIN, Corinne (2011), « Des principales caractéristiques du discours politique contemporain... », *Semen*, n° 30, <URL: <https://journals.openedition.org/semen/9018>>.

KOVACS, Maté (2017), « Le champ sémantique de la *migration* dans des textes spécialisés parallèles: notions et équivalences », *Roczniki Humanistyczne*, n° LXV, p. 87-100.

MALONE, Barry, « Why Al Jazeera will not say Mediterranean "migrants" », *Al Jazeera*, 20/08/2015.

MAZZELLA, Sylvie (2016), *Sociologie des migrations*, Paris, PUF.

OLLIVIER-YANIV, Caroline (2010), « Discours politiques, propagande, communication, manipulation », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 31-37.

PONTY, Janine (1996), « Réfugiés, exilés, des catégories problématiques », *Matériaux pour notre temps*, n° 44, p. 9-13.

QUATREMER, Jean (2015), « Migrants, réfugiés, clandestins, envahisseurs: la guerre des mots », *Libération*.

TAVERNIER, Aurélie (2001), « Isabelle Garcin-Marrou: Terrorisme, Médias et Démocratie », *Études de communication*, n° 24, p. 147-149.

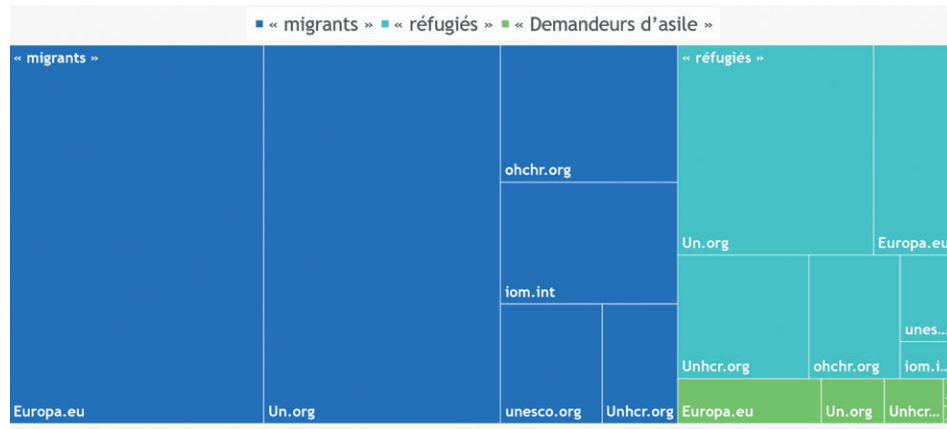
VIGNAUX, Georges (1988), *Le discours – acteur du monde: énonciation, argumentation et cognition*, Paris, Ophrys.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine (2010), *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.

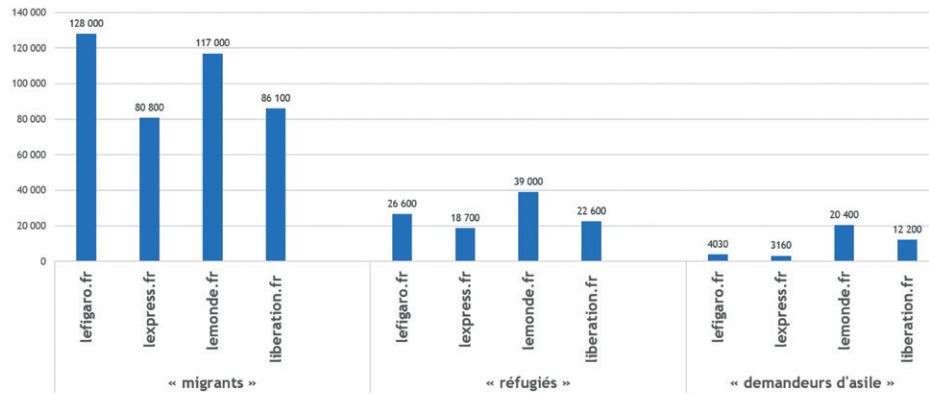
WÜSTER, Eugen (1959), « La normalisation du langage technique, problèmes et état actuel », *Revue de documentation*, vol. XXVI, n° 2, p. 43-49.

WÜSTER, Eugen (1968), *Dictionnaire multilingue de la machine-outil: notions fondamentales*, Londres, Technical Press.

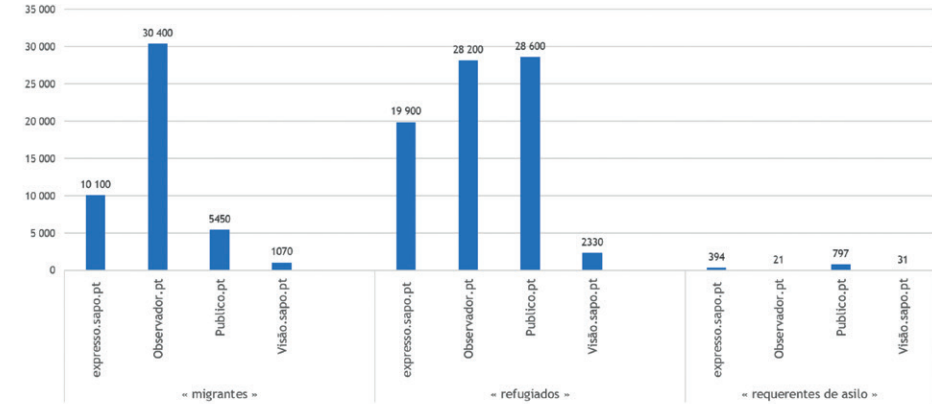
Annexes



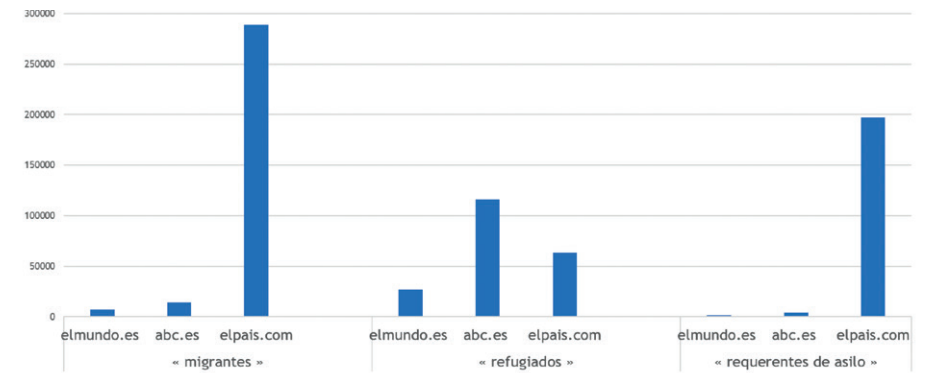
Graphique 1 – Sites institutionnels



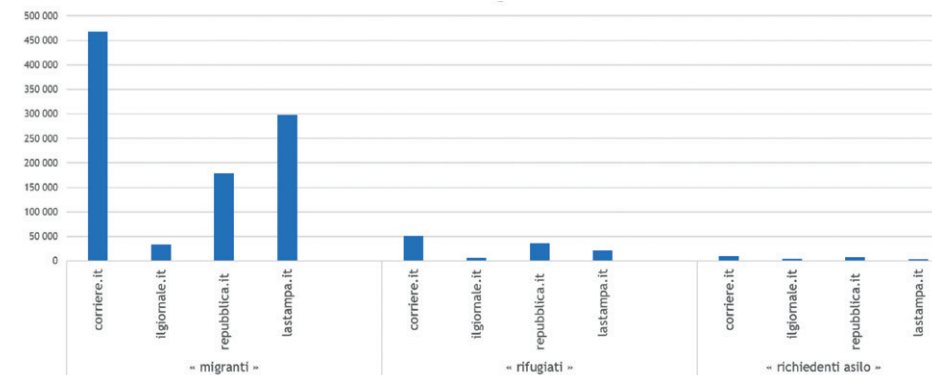
Graphique 2 – Presse en ligne : France



Graphique 3 – Presse en ligne : Portugal



Graphique 4 – Presse en ligne : Espagne



Graphique 5 – Presse en ligne : Italie